**Infrastructures en Biologie Santé et Agronomie**

###### APPEL A PROJETS 2023

**Réseaux Nationaux des Centres de Ressources Biologiques**

**Déroulé de l’appel et de la soumission**

**Pour les CRB non encore labellisés IBiSA : soumission en deux temps.**

**Soumission d’un pré-dossier avant le 13 mars 2023**

*Par soumission électronique sur le site* [*http://www.ibisa.net/*](http://www.ibisa.net/)

*Documents à uploader sur le site : Documents 1 à 4 du dossier*

A réception de la déclaration d’éligibilité

**Soumission d’un dossier complet avant le 15 avril 2021**

*Par soumission électronique sur le site* [*http://www.ibisa.net/*](http://www.ibisa.net/)

*Documents à uploader sur le site : Documents 1 à 6 et annexes du dossier*

**Pour les CRB déjà labellisés IBiSA : soumission en une seule étape**

**Soumission d’un dossier complet avant le 25 avril 2023**

*Par soumission électronique sur le site* [*http://www.ibisa.net/*](http://www.ibisa.net/)

*Documents à uploader sur le site : Documents 1 à 6 et annexes du dossier*

Pour tout renseignement prendre contact avec

Bruno Robert <bruno.robert@cea.fr>

Daniel Fagret <daniel.fagret@inserm.fr>

Stéphane Aymerich <stephane.aymerich@inrae.fr>

**Appel à Projets 2023 CRB**

**IBiSA**

**Centres de Ressources Biologiques**

Les Centres de ressources biologiques (CRB) et les bio-banques ont pour vocation la collecte, la gestion, la caractérisation, la conservation, l’enrichissement, la distribution et la cession des échantillons biologiques. Pour cela, ces centres mettent en œuvre des procédures, des techniques et des bases de données selon des démarche d’assurance-qualité et de certification, qui doivent être standardisées et optimisées. Comme toutes les infrastructures de recherche labellisées par IBiSA, ces organisations doivent répondre à la charte IBiSA en annexe (charte 2020 des CRB).

Le GIS « Infrastructures en Biologie Santé et Agronomie (IBiSA) lance un appel à projets pour l’année 2021 dont les objectifs prioritaires sont de soutenir et d'aider au développement de projets basés sur des CRB ou réseaux de CRB existants ou pouvant être labellisés.

Cet appel concerne des projets qui visent à optimiser le fonctionnement des CRB, soutenir des développements méthodologiques et aider des certifications, par exemple la mise à niveau avec le nouveau référentiel ISO 20387 :2018.

Pour les CRB de santé, seuls les projets portés par la coordination des réseaux sont éligibles à cet appel d’offre.

Un **nombre limité de nouveaux CRB** ou de réseaux de CRB peuvent profiter de cet appel à projet pour une labellisation IBiSA. Dans ce cas, le volet décrivant le CRB devra être produit au moment de la lettre d’intention. Il devra permettre d’expliciter en quoi l’entité apporte des services spécifiques aux communautés scientifiques publiques comme privées, selon des démarches qualité reconnues.

La durée des projets sera de l’ordre de 2 années à la signature de la convention d’attribution de l’aide (pour la consommation des crédits alloués). Outre le rationnel, les objectifs, le projet sera décliné sous forme de productions livrables, sur une période de deux ans.

**Critères d’éligibilité**

L’appel est ouvert aux réseaux nationaux de CRB et des CRB individuels notamment pour une nouvelle labellisation. Peuvent répondre à cet appel les CRB déjà labellisés par IBiSA et/ou les CRB dont le fonctionnement est conforme à la charte IBiSA des CRB. Les CRB participant à un projet de réseau devront avoir reçu une labellisation après examen du volet à soumettre au moment de la lettre d’intention.

Pour les CRB de santé, seuls les projets portés par la coordination des réseaux sont éligibles à cet appel d’offre.

**Critères de sélection**

* + Qualité des dispositifs opérés par les CRB constituant le réseau : formalisation et harmonisation des procédures d’accès aux ressources, traçabilité, site web, nombre de clients, …
	+ Qualité, originalité et importance stratégique du réseau concerné
	+ Outils dédiés au fonctionnement du réseau notamment interopérabilité des bases de données et échanges des informations, système d’information
	+ Appartenance à un réseau thématique ou européen
	+ Participation ou adossement à des projets financés par les Investissements d’Avenir, ou une infrastructure nationale et/ou européenne indiquant une ouverture à une communauté scientifique large.
	+ Démarche qualité et certification

**Evaluation**

Les projets de CRB et de réseaux nationaux seront évalués par le conseil scientifique d’IBiSA, sur la base d’expertises externes et si possible d’audition et visites.

**Financements**

Les co-financements octroyés par le GIS IBiSA dans le cadre de cet appel seront d’un montant de 50 k€ à 150 K€ pour deux années, en fonction des productions livrables. Les crédits seront dévolus à des personnels non permanents sur projet (avec parcimonie), des équipements ainsi que du fonctionnement. Pour les CRB de santé, seuls les projets portés par la coordination des réseaux sont éligibles à cet appel d’offre.

*Les cofinancements dédiés devront être explicités mais ne sont pas exigés.*

**Liste des documents constituants**

**le dossier de demande de financement**

**Document 1** Présentation du responsable du projet et du CRB

**Document 2** Eligibilité

**Document 3** Résumé du projet

**Document 4** Production scientifique et technique

**Document 5** Présentation détaillée du projet

**Document 6** Document d’engagement

**Annexes** Personnels, CV, …

**Document 1**

**Présentation du responsable du projet**

Sélectionner un domaine : Santé - Agronomie - Microorganismes

Titre du projet :

Responsable du projet

Nom, Prénom du responsable du projet :

Fonction :

Affiliation :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

Courriel:

Centres de Ressources Biologiques affiliés au réseau:

Nom, Prénom du responsable du réseau ou du CRB (si différent du responsable du projet)

Fonction :

Affiliation:

Adresse complète :

Tél :

Fax :

Courriel :

Joindre en annexes les *Curriculum vitae* du responsable du projet et, le cas échéant du responsable du réseau (ou du CRB)

(2 pages maximum par CV).

### Document 2

**Eligibilité**

1 : Le CRB ou le réseau national a-t-il déjà bénéficié d’un financement IBiSA ?

Oui Non

Si oui, année et montant de la subvention :

2 : Le CRB ou le réseau a-t-il reçu un financement direct dans le cadre du Programme « Investissements d’Avenir »

Oui Non

Si oui, rattachement (nom du PIA) et montant de la subvention :

*Fournir un courrier du responsable du projet PIA certifiant que le projet proposé n’est pas déjà financé par le PIA et qu’il n’est pas orthogonal avec les orientations décidées par le comité des tutelles du projet PIA.*

3 : Le CRB ou le réseau reçois t-il un financement par la Direction générale de l'offre de soins

Oui Non

Si oui, montant et Organisme de soin par lequel la subvention est opérée.

**ELIGIBILITE**

**Si le réseau ou le CRB n’est pas reconnu par IBiSA (ou adossé à une Infrastructure nationale)**

Arial 10, interligne 1

**Pour les réseaux**

Gouvernance du réseau de CRB:

Décrire les comités, leur fréquence de réunion et fournir des documents illustratifs (OdJ, rapports, etc…)

Le site web centralisé ou le portail

Description des nœuds

*A répéter autant de fois que nœuds dans le réseau*

Intitulé du CRB, responsable, localisation du CRB

Liens avec des cohortes (citer les cohortes)

Nature des échantillons et type de préservation, volume des échantillons stockés, volume des échanges

Certification et démarche qualité (Oui/non, si oui laquelle)

**Pour les nouveaux CRB demandant une labellisation IBiSA**

(Veuillez justifier les critères d’éligibilité listés en annexe)

Gouvernance du CRB :

Décrire les comités, leur fréquence de réunion et fournir des documents illustratifs (OdJ, rapports, etc…)

Le site web centralisé o le portail

Rationnel scientifique et technologique

Positionnement national et européen, logique, contexte, liens aux autres infrastructures, …

Nature des échantillons : description de la nature et volume

Personnel

Nombre de personnels en poste et en ETP, Permanents (donner le corps et la tutelle) et CDD

Communautés servies et offres de service

Type d’utilisateur et fréquence (sur la base d’un indicateur pertinent, indiquer l’indicateur)

Technologie développée : méthode, équipement, caractérisation des échantillons, préservation

Démarche qualité engagée et avérée (certification)

Formations prodiguées spécifiques

Système d’information développé, lien avec des entrepôts de données, systèmes de référencement, …

Certification et autres démarche qualité

Les 5 projets les plus significatifs des 4 dernières années

5 lignes maximum par projet hors liste des productions permises par le projet, mentionnant le commanditaire ou le client-utilisateur, les dates de réalisation, le « rationnel », les sorties du projet (publication, partenariat, valorisation, formation, …).

La liste des productions les plus significatives dans les 4 dernières années.

Il peut s’agir de productions où les personnels sont co-auteur, ou cités dans les remerciements, ou des publications dont les porteurs considèrent que l’apport du dispositif est majeur.

Les publications, brevets, données

Les bases de données et data-papers,

Les formations prodiguées (notamment le nombre de thèse)

Les réalisations avec le secteur public ou privé (Démonstrations, partenariat, prototype, …)

**Document 3**

##### Résumé du projet

*(1 page maximum, Arial 10, interligne 1)*

### Document 4

##### Production scientifique et technique

**Liste des 10 principales publications et brevets en lien avec le réseau de CRB**

(Nb pour les CRB cette liste a dû être fournie pour la labellisation)

**Document 5**

# Présentation détaillée du projet pour l’AAP 2021

*A rédiger en anglais (Arial 10, interligne 10)  pour expertise par des chercheurs étrangers*

**Titre :**

**Responsable du projet** :

*Pour la constitution de réseau thématique et leur labellisation s’ils ne sont pas déjà reconnus par IBiSA*

* Description du réseau, cohérence de l’ensemble, gouvernance, mise en place de procédures communes, centralisation des données, site constituant le réseau : site spécifique ou inclus dans un CRB généraliste. (3 pages maximum)
* Description du budget du réseau (source de financement : contribution des organismes, des sources de financement nationales, locales, facturation, etc.) (2 pages maximum)
* Description de l’ouverture du réseau, description du nombre de prestations réalisées et la répartition des utilisateurs (local, régional, national, international). (2 pages maximum)
* Description des projets les plus significatifs réalisés ou en cours de réalisation. (5 pages au maximum). Pour chaque projet, le mode de financement (contrat ANR, européen), les publications issues du projet. (3 pages maximum)
* Organigramme complet (en annexe) précisant les noms, grade, appartenance, fonction, pourcentage du temps consacré au réseau.

Projet (5 pages maximum)

* Rationnel, contexte et enjeux
* Description
* Jalons et livrables

Ressources nécessaires au projet et sources de financement

* Le coût global du projet
* Description des coûts en fonction des productions livrables
* Les ressources propres, les autres financements éventuellement obtenus (ANR, projet européen…) et leurs durées ; joindre un tableau récapitulatif des financements obtenus
* Les financements demandés et leurs durées
* Les besoins en équipements, consommables et personnels, en les justifiant

**Document 7**

**Document d’engagement**

Les soussignés : responsable du projet, responsable du CRB ou réseau du CRB et personne habilitée à engager l’organisme, déclarent avoir pris connaissance de l’ensemble du document et donnent leur accord pour leur participation à ce projet dans les conditions décrites de répartition des tâches et de financement demandé.

Titre du projet :

Aide financière demandée :

* coût total :
* répartition entre organismes :

**Signatures** (Daté, signé)

Responsable du projet

Nom, prénom

Affiliation

Responsable du CRB ou du réseau

Nom, prénom

Affiliation

Représentant légal

Nom, prénom

Titre

Affiliation

Adresse

Téléphone

Télécopie

Courriel

**ANNEXE 1: Personnels impliqués dans le projet**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Prénom et nom | Statut(titulaire, CDD….) | Coordonnées et email actif | Fonction | ETP dédié au projet | Employeurs (et sources de financements pour les CDDs) |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

****

Charte des Centres de Ressources Biologiques

du GIS Infrastructures en Biologie Santé et Agronomie

**Labellisation**

Avant de pouvoir bénéficier d’un financement, un centre de ressources biologiques (CRB) doit d’abord être labellisé IBiSA. Le processus de labellisation s’appuie sur le respect d’une charte, qui définit les critères indispensables à respecter pour devenir « CRB IBiSA ».

**Définition d'un CRB**

Un centre de ressources biologiques (CRB) - biobanque, biothèque, tissuthèque, tumorothèque etc…- a pour mission la collecte, la gestion, la caractérisation, la conservation, l’enrichissement et la distribution de ressources biologiques aux fins de recherche et de développement. Un CRB peut parfois avoir en sus de ces missions essentielles, une vocation conservatoire pour de futures recherche et développement

Un CRB met en œuvre des procédures, des techniques et des bases de données selon une démarche d’assurance-qualité et des procédures normatives, qui doivent être conformes aux réglementations nationales et internationales en matière de ressources biologiques (normes éthiques et réglementaires, accès et partage des bénéfices découlant de l’utilisation des ressources). La reconnaissance d’un CRB par le GIS IBiSA, et les moyens spécifiques - financement, personnel - qui en découlent sont conditionnés par un cahier des charges général, qui pourra être précisé selon la thématique principale du CRB. Pour être labellisé IBiSA, un CRB doit répondre aux critères de la charte IBiSA, ainsi déclinée :

**Ouverture à la communauté**

Un CRB IBiSA met ses ressources biologiques à disposition d'équipes extérieures à sa structure. Cette ouverture impose des effectifs dédiés au CRB avec la capacité de répondre à la demande de services et d’encadrement. Si l’activité d'un CRB nécessite d’accueillir des équipes extérieures, les locaux qui lui sont affectés doivent présenter une superficie suffisante pour cet accueil.

**Mode de gestion**

Un CRB est placé sous la responsabilité d’un ou de plusieurs organismes qui engagent les moyens nécessaires à son fonctionnement. Animé par un responsable scientifique et/ou technique, un CRB doit se doter d’une gouvernance collective qui réunit les partenaires impliqués dans le fonctionnement de la structure. Il s’agit en particulier d’un comité *ad hoc* consultatif qui guide et conseille la direction sur les questions d'ordre scientifique, technique et/ou opérationnel et propose des évolutions scientifiques et techniques le cas échéant. Un CRB doit également rendre publique son offre de service, ses conditions d’accès et ses tarifs approuvés par ses organismes tutelles. Il peut participer à des réseaux thématiques nationaux ou internationaux.

Un CRB doit mettre en place un management de la qualité et doit être certifié selon des normes existantes, notamment NFS 96-900, ISO 20387 :2018 – qui remplacera prochainement la norme française – ou ISO 9001. Si une démarche de certification peut représenter une aide à l'optimisation des activités d'un CRB et à la valorisation de ses ressources biologiques, elle ne peut en aucun cas constituer un critère unique d'évaluation pour obtenir la labellisation IBiSA.

**Évolution technologique**

Un CRB doit assurer la pérennité de son fonctionnement par un plan d’action pour l’évolution des technologies de préservation ou de caractérisation des ressources biologiques, la normalisation des procédures, la mise à niveau des matériels, l’organisation des collections, la gestion des données associées et la formation des personnels.

**Formation des équipes**

Les ressources humaines et matérielles disponibles sur un CRB sont mises à profit pour la formation d’étudiants (stagiaires, doctorants…), d’ingénieurs et techniciens et pour des programmes d’animation et de formation scientifiques et techniques (séminaires, ateliers, sessions d’études…).

**Évaluation d'un CRB**

Le respect des directives énoncées dans le cahier des charges est évalué périodiquement par IBiSA. Le degré d’ouverture aux équipes extérieures, l’accessibilité aux échantillons, le respect des normes éthiques et réglementaires, les évolutions technologiques et la formation sont des critères majeurs d’évaluation. Cette évaluation conditionnera la poursuite du financement ou le maintien du personnel dédié.